

Chercheur-chercheuse : un métier de plus en plus lourd, en particulier pour les femmes

La recherche publique est en profonde mutation. Si la motivation des chercheurs et leur enthousiasme restent généralement intacts, l'exercice du métier avec toutes les activités qu'il comporte devient de plus en plus lourd. Les tensions qui en résultent, tout particulièrement pour les enseignants-chercheurs, pèsent sur tous et surtout sur les femmes.

Chacun peut constater que le temps consacré à la recherche proprement dite a nettement diminué depuis une dizaine d'années. Une des raisons principales est la nécessité de trouver des financements extérieurs, avec la diminution des crédits récurrents et la multiplication des dossiers en général longs et complexes à constituer pour répondre à des appels à projets multiples, toujours à recommencer car les financements sont insuffisants et les durées des contrats trop courtes. En outre, les taux de succès sont faibles et d'ailleurs en baisse constante ces dernières années en France, comme l'attestent les désastreux résultats de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en 2014, qui affiche moins de 9% de taux de réussite. À ceci s'ajoute le temps passé à évaluer les projets des autres, sans compter les interminables rapports d'activité à rédiger pour les multiples tutelles des laboratoires et les agences d'évaluation. Et remarquons que la difficulté croissante pour obtenir des bourses de thèse accroît la charge de travail des permanents, qui peuvent moins facilement partager leur travail avec des doctorants. Il faut bien noter aussi que la lourdeur des tâches administratives et de gestion s'est accrue avec l'arrivée de l'autonomie des universités (loi LRU) depuis 2007, qui fait peser sur le personnel chercheur une partie des fonctions qui devraient revenir à un secrétariat de haut niveau, en nombre notoirement insuffisant. Ces tâches s'ajoutent à celles de l'enseignement, dont le volume horaire est rarement diminué malgré les dispositifs à options prévus par la loi LRU.

Ceci pénalise particulièrement les femmes qui ont des enfants en bas âge, dont les journées se trouvent de fait raccourcies par le soin des enfants et les soucis de la vie domestique, bien que beaucoup de pères modernes y participent. En outre, l'obtention d'un poste permanent n'est possible qu'après plusieurs années de postdoctorat passées à l'étranger, et l'âge moyen de recrutement des chercheurs et enseignants-chercheurs recule sans cesse.

Les jeunes chercheuses s'en trouvent particulièrement pénalisées, car souvent cela retarde d'autant l'âge où elles décident de fonder une famille et décale leurs maternités, qu'elles démarrent ainsi précisément à la période supposée la plus créative et où les carrières décollent.

D'ailleurs, en ce qui concerne les évolutions de carrière, les règles de l'évaluation ne sont pas favorables aux femmes dans la recherche, comme l'atteste le pourcentage de plus en plus faible de femmes quand on s'élève dans la hiérarchie des organismes ou des universités (voir l'article d'Anne Pépin, p. 8), et ce malgré le travail attentif de certaines sections du Comité national de la recherche scientifique. D'abord l'évaluation individuelle reste prioritairement centrée sur les résultats de la recherche, ce qui peut pénaliser les femmes qui ont interrompu, même brièvement, leur carrière à l'occasion de leurs maternités. En outre, on déplore dans toutes les disciplines, en physique comme dans les autres, que l'évaluation fasse un usage excessif des indicateurs de la bibliométrie et que la longueur de la liste des publications reste en général *in fine* le critère principal pour les promotions.

L'évaluation individuelle des chercheurs se fonde aussi sur un décompte du nombre de conférences internationales invitées. Là aussi, les jeunes femmes chercheuses sont souvent défavorisées. Il faut bien constater que dans les domaines de la physique, des mathématiques et même de la chimie, les comités scientifiques des grandes conférences scientifiques internationales sont presque entièrement masculins et qu'ils « oublient » aisément de « trouver » des femmes chercheuses confirmées à inviter (on note toutefois une amélioration relative en France dans certains secteurs). C'est bien ce que cherche à corriger la commission Femmes & physique de la SFP (voir l'article de Véronique Pierron-Bohnes, p. 10). Si aujourd'hui les jeunes chercheuses réussissent en général à aménager leur vie familiale pour des conférences à l'étranger, elles



© CNRS Photographique / Kalkonen

Alignement de cible et mise en place de diagnostics par deux jeunes chercheurs dans la salle d'expérience de l'installation laser de puissance LULI2000, à Palaiseau.

rencontrent tout de même plus de difficultés que leurs collègues masculins lorsqu'il s'agit de partir un an, ou même quelques mois, en congé sabbatique. Pourtant c'est bien la possibilité de bouger, de faire des rencontres, d'éviter la routine, voire de bifurquer, qui favorise l'entrée dans les cercles d'excellence en recherche.

On remarque aussi que les femmes chercheuses en physique se battent moins que leurs collègues masculins pour obtenir des postes très compétitifs. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'eux à se présenter à l'Institut Universitaire de France (IUF) au niveau junior dans les sections de sciences exactes, ce qui pourtant offrirait une bonne solution pour leur problème de temps et étofferait leur dossier recherche. De plus, quand elles présentent un dossier IUF-junior, leur taux de succès est inférieur à celui de leurs collègues masculins : sans faire de discrimination positive, le jury pourrait tenir compte du fait qu'à qualité égale la liste de publications d'une femme peut être un peu moins longue que celle d'un homme du même âge, du fait de ses maternités. Les femmes sont de même assez peu nombreuses à se présenter aux concours des *Starting Grants* de l'European Research Council (ERC) proportionnellement à leur nombre dans leur discipline, comme l'a constaté l'un de nous (ML) qui a siégé cinq ans dans le panel de physique fondamentale. (Il n'est pas d'ailleurs certain que les jurys ERC, considérés pourtant comme l'étalon-or de l'évaluation, soient totalement exempts de biais psychologiques défavorables aux femmes). Faut-il invoquer le manque de temps pour préparer un dossier à risques ? Ou bien parler d'un relatif défaut de confiance en soi chez certaines de nos collègues ? Ou plutôt d'un goût moins poussé pour la compétition exacerbée qui résulte des pressions croissantes sur les chercheurs ? On peut d'ailleurs se demander si la course obligée à l'excellence qui caractérise notre époque est bien la meilleure façon de développer une vraie créativité scientifique. Comme le souligne

l'enquête faite au CNRS et rappelée ici par Anne Pépin (p. 8), les femmes en recherche sont moins enclines que les hommes à solliciter des postes à responsabilité. Soucieuses de faire leur travail au mieux, elles sont souvent un peu réticentes à sortir de leur domaine de compétence.

En France, pourtant, les conditions de travail des femmes en recherche sont considérées comme bien meilleures que dans les pays anglo-saxons. Il y a plus de crèches, l'école fonctionne l'après-midi, la misogynie affichée n'est plus politiquement correcte. Les mentalités ont certes beaucoup évolué dans les laboratoires depuis l'époque où les auteurs de cet article préparaient leurs thèses, époque où un patron déclarait alors qu'une étudiante demandait à préparer une thèse dans son groupe : « si cette "fille" vient dans mon laboratoire, c'est moi qui pars (*sic*) ». ... Néanmoins, comme l'esquisse cet article, et comme le confirme notre vécu, tout indique que les femmes sont encore loin d'être traitées comme les égales des hommes dans les métiers de la recherche et qu'il reste une forte marge de progression à effectuer dans les mentalités, celles des hommes surtout, mais également parfois celles des femmes elles-mêmes. Pourtant, les jeunes générations font beaucoup bouger les lignes, et il faut avoir confiance en elles. ■

Michèle Leduc et Roger Maynard
Membres du Comité d'éthique du CNRS

En savoir plus

Voir les avis récents du Comité d'éthique du CNRS :

- « Problèmes éthiques pour les métiers de la recherche publique en mutation » : www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/avis-metiers-recherche-mutation-120214.pdf
- « La politique de l'excellence en recherche » : www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/avis_excellence.pdf